



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

CHAQUE JOUR, 2 PERSONNES MEURENT AU TRAVAIL

et plus de 100 sont blessées
gravement.*

ARRET D'URGENCE

Mieux prévenir les accidents
du travail graves et mortels

Malgré une diminution importante ces dernières décennies, le nombre d'accidents graves et mortels au travail est encore trop élevé.

En France en 2021 c'est * :

- Près de 39 000 accidents du travail graves
- 696 accidents du travail mortels
dont 37 jeunes de moins de 25 ans

Certains travailleurs sont plus exposés aux accidents du travail, notamment :

- les jeunes et les nouveaux embauchés
- les travailleurs intérimaires, détachés, indépendants...

Quels sont les principaux risques à l'origine des accidents du travail ?



Le risque routier
professionnel



Le risque de chutes
de hauteur



Le risque lié à l'utilisation
de machines



Les risques liés à la
manutention manuelle

Sécurité au travail : responsabilité de l'entreprise, vigilance de tous

Afin de prévenir les accidents du travail graves et mortels, les entreprises ont l'obligation de mettre en œuvre :

- une évaluation des risques auxquels sont exposés les travailleurs
- une organisation du travail adaptée
- des mesures de protection collectives et individuelles
- des actions d'information et de formation

Retrouvez des conseils et ressources sur securiteautravail.gouv.fr :

- *Comment procéder à l'évaluation des risques professionnels ?*
- *Comment mettre en place une démarche de prévention ?*
- *Quels sont les acteurs de la prévention en santé et sécurité au travail ?*
- *Que faire en cas d'accident du travail grave ou mortel ?*
- *Fiches par métiers et secteurs d'activité à destination des employeurs et des travailleurs*
- *Vidéos témoignages de professionnels*



Sécurité au travail : responsabilité de l'entreprise, vigilance de tous



ORGANISATION



PROTECTION



FORMATION

Conseils et ressources sur
securiteautravail.gouv.fr

